

Réunion du 24 novembre 2022

Procès-verbal N° 15

Présidence : M. B. MAY

Présents : MM. L. ERAY, JC. PIBOIN, G. MARTIN

Excusés : Mme P. BEAURENAUD. M. M. PINGUET

## CHANGEMENT D'HORAIRE PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE

**RAPPEL : à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022 et jusqu'à fin février 2023, les rencontres seront programmées à 14h30 et les levers de rideau à 12h30.**

## RAPPEL

### . Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

### . Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement page 130 de l'annuaire du District 2022/2023.

**Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte.**

**Depuis le début de la présente saison des abus ont été constatés.**

**Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.**

## COMPÉTITIONS MASCULINES

### 1 – MATCHS NON JOUES

Journée du 18 septembre 2022

#### **DEPARTEMENTAL 4 Poule B**

NEUVY 1 / MARZY 3 – Match n°51374.1 – Fixé au 4 décembre 2022.

Journée du 23 octobre 2022

**DEPARTEMENTAL 3 Poule A**

SAINT-PERE 2 / CHANTENAY 1 – Match n° 50286.1 – à fixer.

Journée du 6 novembre 2022

**DEPARTEMENTAL 1**

LA CHARITE 2 / CHARRIN 1 – Match n°50101.1 à fixer.

**DEPARTEMENTAL 2 poule A**

LA CHARITE 3 / ST PERE 1 – Match n° 50167.1 à fixer

**DEPARTEMENTAL 2 poule B**

LA MACHINE 2 / CHATEAU CHINON ARLEUF 1 – Match n° 50234.1 à fixer.

**DEPARTEMENTAL 4 poule B**

CIE IMPHY 2 / OLYMPIQUE ST MARTIN 1 – Match n° 51400.1 à fixer.

Journée du 13 novembre 2022

**DEPARTEMENTAL 4 Poule A**

CERCY 2 / CORANCY-CHATEAU ARLEUF 1 – match n° 51147.1 à fixer

Journée du 20 novembre 2022

**COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

RC NEVERS CHALLUY SERMOISE 1 / CLAMECY 1 – match n°51543.1 – Fixé le 18 décembre 2022

La commission regrette l'envoi tardif de l'arrêté municipal (17h29) alors qu'un mail du Bureau du Comité de Direction du 16 novembre 2022 stipulait que le secrétariat devait être averti avant 14h30 de manière à pouvoir procéder à l'inversion de la rencontre.

## 2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 27 novembre 2022

**DEPARTEMENTAL 1**

COULANGES 1 / SUD LOIRE ALLIER 1 – match n°50114.1

Le match initialement prévu à COULANGES est inversé et se déroulera à MAGNY COURS.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Le match retour aura lieu à COULANGES.

**DEPARTEMENTAL 2 poule A**

CORBIGNY 1 / CHAULGNES 1 – match n°50246.1

Le match est reporté à une date ultérieure, le 18 décembre étant réservé à la Coupe du District Sport Comm.

**DEPARTEMENTAL 4 poule B**

CHAULGNES 2 / COSSAYE 2 – match n°51388.1

Le match initialement prévu le 27 novembre est reporté au 18 décembre 2022.

Accord des deux clubs et de la Commission

La Commission présente ses sincères condoléances au club de CHAULGNES.

### **DEPARTEMENTAL 4 poule A**

TANNAY 1 / DRUY BEARD 2 – match n°51124.1

Le match initialement prévu le 27 novembre est reporté au 4 décembre.

Accord des deux clubs et de la Commission.

### **DEPARTEMENTAL 4 poule A**

CHATILLON 2 / ST PEREUSE 1 – match n°51165.1

Le match initialement prévu à CHATILLON est inversé et se déroulera à ST PEREUSE à 14h30.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Le match retour aura lieu à CHATILLON.

### **Journée du 4 décembre 2022**

### **DEPARTEMENTAL 3 poule A**

NEVERS BANLAY 2 / ST REVERIEN 1 – match n°50321.1

Le match initialement prévu à NEVERS BANLAY est inversé et aura lieu à ST REVERIEN à 14h30.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Le match retour aura lieu à NEVERS BANLAY.

### **DEPARTEMENTAL 3 poule B**

ESN 58 3 / CHATILLON 1 – Match n° 50385.1

Suite au courriel reçu du club de ESN 58 notifiant l'indisponibilité du terrain de ST GERMAIN pour cause de travaux jusqu'au 12 février 2023, la rencontre aura lieu à LUCENAY LES AIX à 12h30.

Accord de la Commission.

### **Journée du 11 décembre 2022**

### **DEPARTEMENTAL 4 poule B**

MARZY 3 / LUTHENAY 1 – match n°51407.1

Le match initialement prévu à MARZY est inversé et se déroulera à LUTHENAY à 12h30.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Le match retour aura lieu à MARZY.

### **DEPARTEMENTAL 1**

COULANGES 1 / LA CHARITE 2 – Match n° 50125.1

Le match initialement prévu sur le terrain R. Dufour à COULANGES aura lieu sur celui de MAGNY-COURS.

Accord des deux clubs et de la Commission.

### **Journée du 12 février 2023**

### **DEPARTEMENTAL 3 poule B**

ESN 58 3 / LUZY MILLAY 2 – Match n° 50337.2

Suite au courriel reçu du club de ESN 58 notifiant l'indisponibilité du terrain de ST GERMAIN pour cause de travaux jusqu'au 12 février 2023, la rencontre aura lieu à LUCENAY LES AIX à 12h30.

Accord de la Commission.

**3 –FORFAIT**

### **Journée du 20 novembre 2022**

### DEPARTEMENTAL 3 poule A

NEVERS BANLAY 2 / SAINT-PERE 2 – match n°50308.1

Forfait déclaré de ST PERE 2

Amende 40€

Le match retour aura lieu à NEVERS BANLAY.

## 4 – COURRIEL

### De la ville de COSNE/LOIRE

En raison de la programmation de rencontres de rugby sur le terrain accueillant également le club du COSNOIS FC, les dates suivantes ne pourront être retenues pour les rencontres du club :

- Dimanche 04 décembre 2022
- Dimanche 15 janvier 2023
- Dimanche 05 mars 2023
- Dimanche 26 mars 2023
- Dimanche 09 avril 2023

### Du club de COULANGES

Demandant d'avancer le coup d'envoi à 12h00 au lieu de 12h30 des matchs programmés en lever de rideau sur le stade R. Dufour pour un meilleur accueil des équipes. La Commission donne son accord jusqu'à la fin de la période hivernale.

La commission demande au club de COULANGES une attestation de la mairie de MAGNY-COURS autorisant l'utilisation des installations sportives.

En cas d'indisponibilité du terrain de MAGNY-COURS, les matchs seront reprogrammés sur le terrain de COULANGES.

De même, la Commission demande au club de lui indiquer sur quelle période il utilisera cette installation afin de prévenir les autres clubs.

### De Monsieur WILLIG Jeremy, Arbitre du match CERCY 2 / ENT. CORANCY CHATEAU 1

La Commission demande au service Comptabilité de procéder au remboursement des frais de déplacement de M. WILLIG d'un montant de 49.06€.

## 5 – COUPES DÉPARTEMENTALES

### COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Pour la saison 2022-2023, la Coupe du Conseil Départemental est composée d'un total de **53 équipes**.

### DEROULEMENT DE LA COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

#### **1/8 Finale => le 19 février 2023**

- ⇒ 13 qualifiés du tour précédent + 2 équipes de R1 + 1 équipe de N3
- ⇒ Soit 16 équipes

#### **1/4 Finale => le 30 avril 2023**

- ⇒ 8 qualifiés du tour précédent

**1/2 Finale => le 21 mai 2023**

⇒ 4 qualifiés du tour précédent

**Finale => le 18 juin 2023**

⇒ 2 qualifiés du tour précédent

## **COUPE FEMININE**

Pour la saison 2022-2023, la Coupe Féminine est composée d'un total de **10 équipes**.

### **DEROULEMENT DE LA COUPE FEMININE**

**1<sup>er</sup> tour => le 11 décembre 2022**

**1/4 Finale => le 30 avril 2023**

**1/2 Finale Aller => le 28 mai 2023**

**1/2 Finale Retour => le 11 juin 2023**

**Finale => le 18 juin 2023**

### **TIRAGE DE LA COUPE FEMININE**

1<sup>er</sup> tour => 11 décembre 2022

COULANGES 1 / CLAMECY 1

Ent. CORBIGNY-CHATEAU CHINON ARLEUF 1 / CHARRIN 1

EXEMPTS :

COSNE 1 – ENT.POUILLY /MARZY 1 – GUERIGNY URZY 1 – NEVERS FC 2 - SNID 1 - ST REVERIEN 1

## **COUPE DU DISTRICT**

Le tirage du 1er tour de la Coupe du District Sport Comm aura lieu au siège du District le mercredi 30 novembre 2022 à 18h00. Trente et une équipes participeront à ce 1<sup>er</sup> tour.

Les participants :

D4 : ENTENTE-CORANCY-CHATEAU-CHINON 1, NEUVY 1, OLYMPIQUE SAINT-MARTIN 1, SAINT SAULGE 1

D3 : ALLIGNY-SAINT-AMAND 1, CHATILLON 1, DRUY-BEARD 1, GARCHIZY-FRANCO-PORTUGAIS 1, Ent. MON TSAUCHE-MOUX-BRASSY 1, SAINT-REVERIEN 1, SAINT-SEINE 1, VANDENESSE 1,

D2 : CERCY 1, CHATEAU-CHINON-ARLEUF 1, CIE IMPHY 1, COSNOIS FC 1, FOURCHAMBAULT 2, LUTHENAY 1, LORMES 1, LUZY-MILLAY 1, MONTIGNY 1, SAINT-ELOI 1, SAINT-PERE 1, VARZY 1, NEVERS-CHALLUY SERMOISE 2 ou CLAMECY 2

D1 : CHARRIN 1, CORBIGNY 1, COULANGES 1, GUERIGNY-URZY 1, MARZY 1, POUQUES 1.

**Soit 31 clubs.**

CHATEAU-CHINON-ARLEUF et ENT. CORANCY-CHATEAU-CHINON ARLEUF seront opposés dès ce tour.

## COMPÉTITIONS FÉMININES

### 1 -DOSSIER TRANSMIS

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Statuts et Règlements du 24 novembre 2022 donnant match perdu par pénalité au club de COULANGES 1 (3/0), pour en reporter le gain à l'Entente CORBIGNY CHATEAU (match n°25023640 du 09/10/2022 E. CORBIGNY CHATEAU / COULANGES).

Score : E. CORBIGNY CHATEAU garde le bénéfice des buts marqués (4 buts, 3 points) / COULANGES (0 but, moins 1 point).

## 2 -MATCHS NON-JOUES

### Critérium Féminin

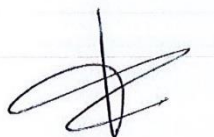
#### Journée du 23 octobre 2022

COULANGES 1 / CHARRIN 1 – Match n°50667.1 – fixé au 12 février 2023.

Pour raison de mise à jour du calendrier la commission décide que la journée du 12 février 2023 sera considérée MR (match remis).

### **PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 30 NOVEMBRE A 17H00**

Le Président  
Bernard MAY



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.